

Paris V 2004 - cas pratique

Cas pratique :

Alain, Bertrand et Charles stationnent depuis dix minutes à quelques mètres de la bijouterie DELUXE. Selon les instructions fournies par Daniel, ils laissent entrer le propriétaire de la bijouterie et ses trois employés ; à cette heure matinale, il n'y a pas encore de clients. Bertrand a procuré les armes, deux pistolets 9 mm et un revolver 38 ainsi que deux fusils à pompe, malgré les ordres formels de Daniel : ils doivent maîtriser le personnel sans violence inutile. La voiture, une BMW, a été volée la veille par Alain.

Après avoir passé des masques, enfilé des gants et s'être munis de sacs, Bertrand et Charles entrent dans la bijouterie en criant « tout le monde à plat ventre ! ». Malheureusement, le sac de Charles s'accroche à une poignée ; déséquilibré, ses doigts se crispent sur la détente du fusil à pompe et la charge atteint Eric, un employé. Les trois autres personnes se mettent à hurler pendant que Charles regarde avec étonnement son fusil. Bertrand le pousse rudement dans l'arrière boutique et lui ordonne d'ouvrir le coffre grâce à la combinaison fournie par Daniel et de remplir les sacs de bijoux. Pendant qu'il s'exécute, Charles entend plusieurs détonations. Il se précipite et constate que Bertrand a abattu froidement le propriétaire et les deux autres employés. Tous sont morts.

Les deux hommes sautent dans la voiture, Alain démarre brutalement, grille plusieurs feux rouges et au quatrième, percute un motocycliste. La voiture finit violemment sa course contre un abri-bus et Charles, qui se trouvait à l'avant, est éjecté et gît sur le trottoir pendant que les deux autres prennent la fuite. Un peu plus tard ils retrouvent Daniel pour lui remettre les bijoux ; Daniel a rendez-vous, le soir même, avec un acheteur, Frank, capable d'écouler la marchandise, auquel il explique les circonstances du vol.

Le soir même, les policiers identifient le propriétaire de la BMW, Henri, qui leur présente une déclaration de vol datée de la matinée.

Trois jours plus tard, le motocycliste décède de ses blessures. Charles est dans le coma et, au mieux il restera tétraplégique. Après plusieurs semaines d'hôpital, Eric rentrera chez lui mais, fortement traumatisé, il ne pourra reprendre un travail avant longtemps. Plus tard, encore, un policier découvrira par hasard une broche ancienne très caractéristique dans la boutique de Georges.

Vous devrez caractériser et qualifier les infractions qui pourraient être reprochées à Alain, Bertrand, Charles, Daniel, Frank et Georges et indiquer les peines qu'ils encourent.